



PUBLIC CONCERNE

Formation Initiale :

En contrat d'apprentissage :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
(dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation

Formation Continue :

En contrat de professionnalisation ou autres dispositifs de formation (*dont compétence(s) professionnelle(s) non validée(s) par un jury VAE*) :
Contacter le CFA

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCES

Contrat d'Apprentissage ou de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Autres dispositifs de formation :

Contacter le CFA

PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la langue française (à l'écrit et à l'oral) ainsi qu'en Mathématiques

Entrée en 2^{nde} : niveau 3^{ème}

Pour une entrée en 1^{ère} ou Terminale :
Contacter le CFA pour vérification des conditions d'admissibilité

DUREE

- Standard : 3 ans
- Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

LIEU(X) DE FORMATION

Bâtiment CFA Evreux

● BAC PROFESSIONNEL INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET ENERGIES RENOUVELABLES

> OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables » (ICCER) intervient sur les installations sanitaires, thermiques, de ventilation et de climatisations pour en assurer le montage, les raccordements fluidiques et électriques, la mise en service, le contrôle du fonctionnement et certains travaux d'amélioration et de dépannage.

Il prépare, réalise, contrôle son travail et rédige un rapport d'intervention. Il effectue son travail en prenant en compte les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes et des biens. Il est chargé également d'assurer la sécurité liée à son intervention. Il participe activement au respect de l'environnement et à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Il reçoit les instructions de travail de la part de son supérieur hiérarchique mais, la plupart du temps, il est le seul intervenant chez le client.

Par conséquent, il doit effectuer son travail en complète autonomie et avoir le sens des responsabilités. Son attitude est axée sur le service et la relation avec le client, notamment lorsqu'il doit lui expliquer l'utilisation de l'installation.

> MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Installateur électricien / domotique
- Technicien d'installation en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
- Technicien chauffagiste
- Technicien d'installation en génie climatique et thermique
- Technicien d'installations fluidiques, énergétiques et climatiques
- Chef d'entreprise

> PROGRAMME DE FORMATION

Référentiel de certification – Compétences professionnelles ciblées :

RNCP42117BC01 - Préparation d'une intervention

- C1 - S'informer sur la nature et sur les contraintes de l'intervention
- C2 - Analyser et exploiter les données techniques de l'intervention
- C3 - Choisir les matériels, les matériaux, les équipements et l'outillage

RNCP42117BC02 - Réalisation, mise en service d'une installation

- C4 - Organiser et sécuriser son intervention
- C5 - Réceptionner les approvisionnements
- C6 - Réaliser une installation en adoptant une attitude écoresponsable
- C7 - Mettre en service une installation
- C8 - Contrôler et régler les paramètres
- C11 - Consigner et transmettre les informations
- C12 - Communiquer, rendre compte de son intervention à l'écrit et/ou à l'oral

RNCP42117BC03 - Travaux d'amélioration et de dépannage

- C9 - Réaliser des opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique
- C10 - Réaliser des travaux de dépannage
- C13 - Conseiller le client et/ou l'exploitant du système

Prévention des risques professionnels, selon les réglementations en vigueur et la certification préparée (Sensibilisation et/ou formation et/ou Habilitations, ...) :

Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)

Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)

Prévention aux risques électriques

Prévention des risques liés au travail en hauteur

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

EFFECTIF

MINI : 12 apprenants

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

En 2nde : 1 semaine en CFA / 2 semaines en entreprise

En 1^{ère} et en Terminale : 2 semaines en CFA / 2 semaines en entreprise
(Horaires CFA à préciser)

PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Septembre – Octobre

En dehors de cette période, contacter le CFA pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Contrat de Professionnalisation et Autres dispositifs : devis sur demande

Contacter le CFA pour de détails

+ D'INFOS ET INSCRIPTION

Vous souhaitez en savoir plus ?
www.batimentcfanormandie.fr

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Modalités d'inscription
- Mobilité européenne : ERASMUS
- Journées portes ouvertes
- Découverte des métiers - Mini stages [...]

Vous recherchez une entreprise ?

Nos équipes vous accompagnent !

Nos résultats

(Taux de réussite, insertion, ...) :



SCAN ME

Retrouvez toutes nos formations sur www.batimentcfanormandie.fr

Domaines généraux et/ou transversaux - Programme déployé respectant le cadre du référentiel de certification et contribuant à l'acquisition des compétences professionnelles terminales :

Mathématiques / Sciences
Français / Histoire – Géographie, Enseignement Moral et Civique
Economie – Gestion
Anglais
Arts appliqués et cultures artistiques
Education Physique et Sportive
Prévention Santé Environnement
Projet
Compétences numériques

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Espaces professionnels répondant aux exigences de la certification
- Echafaudage de pied
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain

Formateurs d'Enseignements Généraux

Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

> MODALITÉS D'EVALUATION

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur selon habilitation ou agrément de l'Organisme de Formation : Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF) et Epreuves ponctuelles ou Epreuves ponctuelles.

> ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 42117 enregistré le 22/04/2026)

+ d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

> POURSUITE DE FORMATION

- BTS Fluides Energies Domotique - Option Génie Climatique et Fluidique ou Option Froid et Conditionnement d'air
- BTS Maintenance des Systèmes Option B – Systèmes Energétiques et Fluidiques